

Consultation publique sur le contrôle des circulaires – opinion écrite

Madame,
Monsieur,

Je vous écris comme citoyenne engagée de l'arrondissement Rosemont et maman de deux enfants à l'école primaire. Je suis extrêmement préoccupée par les enjeux environnementaux et ce qui attend la génération de mes enfants et même la mienne me rend profondément anxieuse. Je crois qu'il faut faire tout en notre possible pour réduire toutes les sources de pollution. Pour y arriver, il faut accepter de repenser nos façons de faire. Être créatives et créatifs. Refuser le statu quo et mettre en doute les motivations des personnes qui refusent le changement. En ce qui concerne les circulaires, il m'apparaît évident que nous devons :

1. « Renverser le fardeau », c'est-à-dire distribuer des circulaires aux seules personnes qui le demandent en affichant un autocollant d'autorisation ;
2. Bannir tout sac de plastique pour la distribution des circulaires, et ce, même s'ils sont recyclés, parce que le recyclage est LOIN d'être une panacée (particulièrement dans le cas des circulaires que l'on doit séparer du sac) ;
3. Imposer des amendes en cas d'infraction à la réglementation.

Concernant l'argument très peu convaincant du droit à la liberté d'expression, que l'entreprise TC Transcontinental a invoqué dans sa procédure de poursuite contre la Ville de Mirabel, je vois mal en quoi les droits d'une entreprise seraient violés par le règlement envisagé puisque les personnes désirant recevoir des circulaires pourraient en recevoir. Quant aux journaux locaux, ceux-ci pourraient être livrés à domicile sur abonnement et rendus disponibles dans les lieux publics les plus fréquentés.

Il est urgent de changer nos façons de faire pour assurer notre avenir. La pollution liée aux circulaires paraît si simple à régler que je suis étonnée que nous ayons besoin d'une consultation à ce sujet.

En espérant que nous pourrions clore ce dossier en faveur de nos enfants et de notre environnement, je vous prie d'agréer mes plus sincères salutations.

Geneviève Tardif, citoyenne de Rosemont